



Accident avec un scooter livreur de pizza

Par **Grize**, le **02/07/2017** à **20:03**

Bonjour, j'ai été arrêté à un feu rouge sur une chaussée à sens unique, le passager de mon véhicule a ouvert sa portière pour sortir. Un scooter a dépassé mon véhicule par la droite au même instant: Pas de blessé mais une portière abîmée. J'ai 2 questions: 1°- qui est à priori en tort ? Le scooter pour dépassement par la droite ou mon véhicule pour avoir ouvert la porte sans avoir vu le cyclomoteur? 2°- Quelle case cochée sur le constat d'assurance pour mon véhicule? Je ne reconnais aucune situation indiquée. Est-ce que je peux considérer être en stationnement à ce moment là? J'étais tenté de ne cocher aucune des cases proposées. Par avance merci.

Par **morobar**, le **03/07/2017** à **09:54**

Bjr, Pour vos cases 1 et 2 en rayant pour ne conserver qu'une à l'arrêt ouvrirait une portière net le scooter cases 9 et 11. Rajouter dans les observations doublait par la droite la file arrêtée. Le constat n'est pas obligatoire, contactez votre agent d'assurance pour recueillir son avis.

Par **chaber**, le **03/07/2017** à **10:33**

bonjour [citation] arrêté à un feu rouge sur une chaussée à sens unique, le passager de mon véhicule a ouvert sa portière pour sortir. Un scooter a dépassé mon véhicule par la droite au même instant [/citation] même dans une rue à sens unique vous devez serrer le côté droit de la chaussée, surtout pour faire descendre un passager. Le deux-roues pouvait donc

utiliser la partie libre pour venir s'arrêter au feu rouge; cela ne s'appelle pas doubler.
Selon la convention IDA cas 51 le fait d'avoir la portière engagée engage votre totale responsabilité

Par **Lag0**, le **03/07/2017** à **10:35**

Bonjour,
Peu importe, de toute façon, que le scooter dépassait par la droite, il semble que ce soit un cas 51E du barème IRSA, donc 100% de responsabilité pour vous (Choc sur la portière ouverte de Y. Part de responsabilité pour X et Y - X : 0 pour cent Y : 100 pour cent)
Edit : message croisé avec Chaber